Compte-rendu de la réunion publique

du Conseil du Quartier N°3 : SABLONS – PICASSO
du 25 novembre 2011

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du P.V de la réunion du 3/O5/ 2O11.
- Compte-rendu de la mise en place de la commission circulation.
- Travaux de la rue Salvador Allende.
- Propreté du quartier (espaces verts, trottoirs, etc.)
- Questions diverses
- Renouvellement du bureau

Etaient présents :

Élu(s) Invité(s) :
M. Delpic, Ressources humaines, Patrimoine, Cadre de vie, Vie démocratique

Pour le bureau du CQ3 :
Mmes Cobian, Mabit, Bobet
M. Seveno
Excusé : Franck Housset

Riverains : environ 40 personnes.

Mme Mabit remercie Mme Cobian, démissionnaire, pour ses nombreuses années de service au sein du CQ3.

Le PV de la réunion du 3/O5/ 2O11 est approuvé.

<u>Travaux de la rue Salvador Allende</u>

Depuis que la rue a été refaite, des véhicules stationnent sur les trottoirs. Solution ?

M. Zunino indique que cela se produit essentiellement sur la partie de la rue qui est sur Ste Geneviève des Bois. C'est une question qui n'est pas vraiment de son ressort. Mieux vaudrait s'adresser à l'agglo.

Q : Le marquage promis va-t-il être fait ?
R : Un marquage est prévu pour certains endroits où le stationnement sera autorisé. Des plots anti stationnement seront également mis en place, ainsi que 230 potelets PMR (personnes à mobilité réduite). Réunion prévue le 10.12. Le chantier sera terminé le 20.12.2011.

La hauteur des trottoirs a été arrêtée à 4 cm afin de respecter le fil d'eau, c'est-à-dire le niveau intérieur le plus bas d'une canalisation, d'un égout ou d'un caniveau. (Au passage, un riverain fait remarquer que cette hauteur n'est pas respectée partout dans la rue Émile Berthier).

Les avaloirs ont été doublés par rapport au pré-existant.

Compte-rendu de la mise en place de la commission circulation

Un groupe de travail constitué de bénévoles non-membres du bureau du CQ a été constitué. Il a établi un questionnaire qui a été distribué aux riverains des rues Émile Berthier, Pablo Picasso et Potagers afin de recueillir leur avis sur le stationnement, la sécurité routière et les aménagements possibles des rues du quartier.

Mme Rouy nous rend compte des réponses recueillies :
Sur 180 questionnaires distribués, 31 ont été renvoyés complétés, soit un taux de participation de 17%.

En majorité, les personnes interrogées se déclarent insatisfaites de la circulation et de la sécurité dans la rue et jugent les possibilités de stationnement insuffisantes. Elles demandent à ce que le schéma de circulation soit revu.

Une réunion de ce groupe s'est tenue le 22 novembre avec M. Delpic aux services techniques à la suite du dépouillement de ce questionnaire.
Plusieurs pistes sont évoquées :

- Faut-il mettre la rue Berthier en sens unique ?
- Revoir le schéma de circulation Berthier/La Fontaine/Picasso/Pasteur.
  - ⇨ M. Zunino indique que dans ce cas, il faut consulter tous les riverains des rues concernées, plus des rues Victor Hugo et du Gal de Gaulle.
- Stationnement trop important dans la longueur. Voir s'il est possible de modifier (voire de mettre éventuellement des potelets sur les trottoirs côté opposé au stationnement). Une expérimentation est envisagée en février pendant 1 mois.
- Modifier la vitesse autorisée ?
- Hauteur des trottoirs : voir avec un technicien.
- Une mise en sens unique sortant de la rue Pasteur est prévue. Des réunions seront organisées en janvier 2012.
- Mettre un panneau d'intersection pour signaler les priorités à droite.

- Il faudrait supprimer les pointillés au sol à l'embranchement La Fontaine/Berthier : ils suggèrent un Céder le passage alors qu'il n'y a pas de panneau et qu'il s'agit d'une priorité à droite.

Pourquoi la rue La Fontaine est-elle en sens interdit aux deux extrémités ? Existe-t-il une raison "technique" ?
M. Zunino indique l'ignorer, mais va se renseigner.

Les riverains de la rue La Fontaine demandent une réunion publique pour revoir les conditions de stationnement.
M. Delpic envisage d'en organiser une en janvier ou février.

Que faire quand les trottoirs ne sont pas remis en état à l'issue de travaux privés ?
M. Zunino indique qu'il n'y a pas grand-chose à faire hormis insister auprès des propriétaires/ entrepreneurs.

Un règlement de voirie sera mis en place courant 2012.

L'un des 3 grands axes 2012 sera l'entretien des espaces verts et la propreté de la ville.

Propreté du quartier (espaces verts, trottoirs, etc.)

Branchages et autres détritus déposés sur les trottoirs :
la mairie les fait enlever lorsque les personnes qui sont dans l'impossibilité de les débarrasser elles-mêmes le lui demandent. Pour le reste, elle fait appel à l'esprit civique de chacun.

Déjection canines rue La Fontaine (entre autres) :
M. Zunino indique qu'il est hors de question d'implanter des distributeurs de type "Toutou net" dans les rues, car c'est cher et inefficace (les sachets sont volés sans être utilisés pour leur usage prévu).

Questions diverses

Une riveraine tient à nous présenter une affection dont elle souffre et qui se répand de plus en plus sans que nous en prenions vraiment conscience : l'hyperélectrosensibilité.
Elle est due à la multiplicité et à la puissance des ondes électromagnétiques qui nous entourent : tous les appareils sans fil (y compris les téléphones fixes non filaires), les micro-ondes, etc. émettent en permanence des ondes qui rendent la vie infernale aux personnes qui y sont sensibles et peuvent également provoquer des maux chez chacun d'entre nous sans que nous parvenions à en identifier l'origine.

Elle trouve important de nous faire prendre conscience à chacun de cette nouvelle pollution afin que chacun puisse participer à l'assainissement de notre quartier et de notre ville.

Quelle est la position de la municipalité à ce sujet ?

M. Zunino indique que la puissance des émetteurs implantés sur la commune est conforme à la législation et qu'il ne peut prendre aucun arrêté visant à la limiter, car il serait dans l'illégalité.
M. Callegari ajoute que la mairie n'est pas indifférente à ce problème et fait des mesures des ondes dans les établissements publics lorsqu'on le lui demande.
Mme Buil demande à pouvoir faire paraître un article dans SMMV/sur le site de la ville à ce sujet. Sa demande est acceptée.

Renouvellement du bureau
Mme Elisabeth Buil rejoint le bureau.

Clôture de la réunion
La réunion se termine autour du pot de l'amitié offert par l'élu référent.

Rédigé par Anne Bobet pour le bureau bénévole du C.Q. N°3 Sablons – Picasso

Tableau récapitulatif des demandes du CQ3

Demande	Date	Réponse	Statut
Suppression de la ligne blanche continue à l'angle Berthier/La Fontaine qui prête à confusion pour la priorité à droite.	+/- 1 an	OK	fait
Réfection des caniveaux détruits/mal refaits suite aux travaux	+/- 2 ans	OK	en attente
Réfection des trottoirs rues Berthier, Gal de Gaulle, allée Picasso, entre autres.	+/- 1 ans	OK	en attente
Marquage au sol d'un emplacement handicapé au 74 rue La Fontaine	+/- 2 ans	OK	en attente
Remplacement des avaloirs mal dimensionnés	+/- 2 ans	à voir	en attente
Matérialisation du stationnement au sol rue La Fontaine	+/- 1 an	OK	en attente
Modification de l'implantation des places de stationnement rue Emile Berthier/ Déplacement de l'îlot qui se trouve au niveau du n° 18	+/- 6 mois	OK	en attente
Réfection du trottoir au niveau du 110 rue du Gal de Gaulle (bouche en saillie risque de chute)	+/- 3 mois		fait
Remise en place des poteaux de sécurisation piétons du trottoir à l'angle Berthier/Picasso en direction de Ste Geneviève	+/- 1 an		en attente
Suppression de la ligne blanche discontinue à l'angle Berthier/La Fontaine qui prête à confusion pour la priorité à droite.	25.11.11	OK	en attente